



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

SOMMAIRE

L'édito de la section
Fond de grève FO DGFIP
Assemblée générale 2020
Questionnaire « Télétravail »
La parole aux adhérents FO-DGFIP
FO Fonction Publique : revendications



Besançon, le 8 juin 2020

« SPECIAL COVID 19 »

L' EDITO de la section

Depuis de longues semaines et le début de la crise du covid-19, les réunions nationales et locales se suivent avec le triste constat que le « nouveau monde » promis par nos dirigeants ne sera vraisemblablement pas celui que nous serions légitimement en droit d'espérer.

Les contradictions auxquelles nous sommes tous confrontés quotidiennement face à ce covid sont tellement nombreuses qu'il me serait impossible de les lister toutes dans cet édito...

→ *port du masque inutile dans un 1er temps puis presque obligatoire désormais.*

→ *risque limité de propagation dans nos services en respectant la distanciation et les gestes barrière mais accueil du public sur RDV avec un protocole strict digne d'une visite de centrale nucléaire... (oui ok, j'exagère un peu mais j'assume).*

→ *Régime d'exception qui s'éternise avec l'état d'urgence sanitaire décrété par l'Etat mettant à mal notre modèle démocratique et social.*

Dans le même temps, alors que les CHSCT ont été l'instance de référence de dialogue avec les directions locales, ce gouvernement s'entête à vouloir les supprimer définitivement !

FO maintient toutes ses revendications et notamment son opposition à la Loi transformation de la Fonction Publique qui a acté la suppression dès 2020 des CAP et des CHSCT dont nous vérifions toute la pertinence et l'importance actuellement !

Nous ne sommes pas parvenus, ni ces derniers mois, ni ces dernières années, à créer un rapport de force suffisant sur la durée.

Résultats : nombreuses restructurations en cours, suppressions massives d'emplois et dernièrement pour couronner le tout des nouvelles règles de mutations sans CAP qui finissent de nous achever...

Mais que faut-il donc de plus pour collectivement nous réveiller, réagir et dire STOP ???

« François CHATEAU, militant énervé mais pas résigné »



LE SERVICE PUBLIC
C'EST PLUS
QU'UN CLIC!



FINANCES PUBLIQUES
MÊME PLUS L'IMPÔT
SUR LES OS

ASSEMBLEE GENERALE 2020

Notre assemblée générale devait avoir lieu le mardi 26 mai 2020 à l'Union Départementale Force Ouvrière à Besançon. Du fait de la situation sanitaire, nous avons dû l'annuler et la reporter.

Celle-ci sera reprogrammée à l'automne.

Cette AG sera l'occasion de faire le point sur l'activité syndicale de notre section et sur l'actualité sociale en général.

Participeront à cette AG un membre du bureau national de FO DGFIP, la Secrétaire Général de l'Union Départementale FO Doubs.

Venez nombreux et participez aussi au repas commun qui est un moment de convivialité important.

Le bulletin d'inscription vous sera adressé le moment venu et sera mis en ligne sur notre site internet

Fond de grève 2019

Suite aux nombreuses journées de grève en 2019, notre syndicat national avait décidé de débloquer son fond de grève, afin d'une part soutenir les actions militantes, et d'autre part venir en aide aux adhérents engagés dans la lutte.

Pour la section du Doubs, ce sont près de 1000 euros qui ont été versés aux adhérents en ayant fait la demande, à raison de 40€ par jour de grève.

C'est aussi ça la solidarité !

LE DIALOGUE SOCIAL EXPLIQUÉ AUX NULS...



QUESTIONNAIRE TELETRAVAIL

(Votre avis nous est nécessaire car la question des conditions de travail des télétravailleurs est plus que jamais d'actualité)

Organisation du travail (horaires, joignabilité, contrôles, charge de travail, management à distance...) :

Articulation vie privée / vie pro (droit à la déconnexion, installation dédiée...) :

Risques psycho-sociaux (mesures préventives, suivi des personnels, isolement...) :

Difficultés rencontrées :

(à compléter, à scanner et à nous retourner par mail : fo.ddfip25@dgfip.finances.gouv.fr)

La parole aux adhérents FO-DGFIP de plusieurs directions(ici, la parole est libre)

Vous trouverez ci-dessous plusieurs témoignages d'adhérents FO-DGFIP nous permettant de constater que toutes les positions (ASA, présentiel et télétravail) étaient inconfortables.

Malgré les propos tenus par certains, personne ne s'est tourné les pouces par plaisir en confinement, personne n'est venu travailler en présentiel sans stress, personne ne s'est plongé avec bonheur dans le télétravail à haute dose...

----> La situation a été difficile à vivre pour tout le monde !

Témoignage 1 : « impressions d'une confinée intermittente sur site » :

Dès l'annonce du confinement, atmosphère étrange le matin pour aller au bureau en travail déclaré prioritaire. Plus de bruit de circulation dans le quartier. Plus d'enfants sur le chemin de l'école. Chant triomphant des oiseaux. Personne sur la route ou si peu. Parking déserté. Chouette : de la place pour se garer ! Peu de volets ouverts. L'immeuble est dans l'obscurité. Toutes les portes sont ouvertes. Zut : le restaurant administratif a baissé rideau. Mais où sont les collègues ? Ah ! Il y en a encore. Bien entre nous. Le public est interdit d'accueil. Pas de bisous, pas de poignée de main. Attention à la distance. Ne pas postillonner sur son interlocuteur. Seule dans mon bureau comme à l'habitude.

Le travail déclaré prioritaire n'attend pas. Il faut répondre urgemment aux nombreuses demandes. La révolution Internet est bien passée par là. La masse des courriels ! Au fil des jours, émergent du désarroi et puis de l'angoisse chez nos usagers. Plus de travail, plus de rentrée financière, les charges à payer, le sort des employés. Vais-je pouvoir redémarrer ? Quand et comment ? Certains sont très seuls, sans conseil, sans comptable. Nous restons un des derniers liens pour les aider. Nous nous sentons alors vraiment utiles.

Etre présent sur le site permet de garder le contact et de rompre le confinement chez soi. Les liens se sont resserrés. La parole s'est libérée pour évacuer nos interrogations et nos propres peurs face à cet événement si dérangeant de nos habitudes . Mais alterner présence et absence par petits groupes au sein de l'équipe a compliqué la communication et perturbé nos rythmes de travail. Au bout de deux mois et demi, ça use malgré tout le corps et l'esprit. La reprise s'annonce longue et difficile. Le sort incertain des entreprises ne laisse pas indifférent. Rude épreuve qui amène à voir beaucoup de choses différemment : la fragilité de la vie, le besoin des autres, le contact physique, la nécessaire solidarité, le regard sur les autres, le sort de nos vieux, nos modes d'existence. Retour à la normale ? Vraiment ?

Témoignages 2 et 3 : « Et l'EDR dans tout ça ? »

Faire partie de l'EDR, par définition, c'est vouloir renforcer les services, les aider, les soutenir... Déjà ces derniers temps, nous étions nombreux à dire que nous devenions une équipe de remplacement, celle qui prend la chaise vide et dont on attend qu'elle face en une semaine ce qui devrait en prendre 4..., celle qui est toujours prête à faire ses cartons si l'on considère qu'on en a davantage besoin ailleurs...

Alors, l'EDR en confinement ça donne quoi ? Et bien des situations aussi différentes les unes des autres que celles des services habituellement renforcés : des collègues dits « fragiles » renvoyés chez eux, d'autres avec missions non prioritaires donc confinés d'office, d'autres encore à demi confinés deux jours par semaine.... Laissez-nous vous décrire deux exemples aux antipodes l'un de l'autre...

L'EDR à moitié confinée :

A l'aube du confinement, recensement des compétences de agents...verdict, je suis polyvalente en gestion publique...ça fait toujours de l'effet sur un CV !! Du coup, on me propose de continuer à travailler deux jours par semaine, en alternance avec le collègue en place... Je trouve ça normal, je suis fonctionnaire, c'est mon métier de contribuer à la continuité de l'ÉtatLe service public, c'est ça aussi...

Au fil des jours, je me rends compte que c'est à moi que j'ai rendu service. Eh oui, finalement travailler 2 jours ça permet de s'évader un peu de chez soi. Ce que les collègues confinés ne peuvent pas faire. Finalement, le plus dur c'est de se limiter aux tâches prioritaires, alors qu'on a fait 60 kms pour venir au boulot...et puis bien sûr système D pour les mesures barrières car il a fallu attendre des semaines avant de recevoir le fameux matériel... mais ça paraît dérisoire en comparaison du calvaire de l'isolement de certains collègues...

Alors au bout du compte, comment pourrais-je me plaindre ?... Je me suis sentie utile (au moins un peu), j'ai eu du temps libre chez moi, la communication avec mon chef de service, toujours à l'écoute, n'a jamais été rompue... J'ai plutôt l'impression d'être l'exception, d'être privilégiée !! C'est quand même un comble...

Le plus dur, en définitive, c'est de ne pas avoir pu venir en aide à mes collègues, mes camarades au bord de la rupture... Comment reconforter et soutenir à distance ? Sans contact ? Les mots sont une chose mais ils ne font pas tout. Et je ne parle ici que des collègues, la famille c'est encore autre chose !! Je me demande au final si ce n'est pas la syndicaliste en moi qui a souffert le plus de la situation, et non pas l'agent.

L'EDR en confinement total :

Ce que je suis devenue, ce que j'ai ressenti, ce qui a changé en 2 mois et demi. J'ai toujours aimé : aider, assister, collaborer, travailler en équipe, RENFORCER des tâches et des personnels qui existaient déjà. Même si je me suis de plus en plus sentie au fil de l'eau devenir, agent de remplacement, prenant la relève, me substituant, succédant à l'autre, REMPLACER un agent qui n'existait plus, perdant la notion de travail

d'équipe, découvrant déjà celle d'isolement. Mais j'étais bien loin du compte, un mystérieux virus m'en révélera bien davantage, en me confinant ! Il fallait avant tout obéir pour le bien-être de tous et c'était normal.

Dans un premier temps j'ai eu l'impression de voir, et enfin découvrir la vie autrement. Mais au fil du temps, alors que mon principal travail était d'aider tous ces services qui ne semblaient ne pouvoir continuer à exister sans aide, je découvre qu'ils n'ont plus besoin d'aide. Ma mission est désignée non prioritaire, non utile et non essentielle !

Commence alors une chute graduelle, s'installe l'ennui, l'impression de tourner comme un lion en cage, l'énergie baisse de jour en jour, les pensées, questionnements affluent, et de moins en moins de réponses. Il me faut accepter que l'on m'ait considérée comme inutile à cette crise, alors que certaines tâches, et présences sont alors apparues comme indispensables !

Je tente non sans dommages d'intégrer cette période, l'isolement est là et cette impression d'avoir été lâchée, abandonnée sur le bord de la route, effacée... Sans oublier la perte de revenus, la perte de congés...

Puis arrive le déconfinement, le redémarrage pas à pas des différents services, mais toujours rien à l'horizon au vu de ma particularité impôts en EDR. J'ai manifesté pourtant par mail mon désir de travailler, mon aptitude à le faire, ma souffrance psychique, mais rien... Et recommence l'attente, je guette un mail, un appel, sur le qui vive, demain peut être demain je vais travailler, exister à nouveau ?

Là où des petites entreprises, avec peu de moyens et pourtant en grosses difficultés financières ont réussi à aménager leurs espaces, leurs outils de travail, dans un temps record, Nous, grande administration, DGFIP, nous n'en sommes trois semaines plus tard qu'aux balbutiements. Notre Direction, à tout pris en main pour nous, décidé de nous renvoyer chez nous, de nous mettre en autorisation d'absence, décidé de les transformer pour partie en congés obligatoires, décidé de ne pas nous réintégrer.

→ Nous a-t'on proposé du matériel ? Non → Offert de travailler à la maison ? Non → De Travailler tout simplement ? Non

Seuls certains de nos dirigeants, chefs de service pouvaient décider de considérer leur présence comme indispensable et de s'octroyer le droit et le matériel pour télétravailler (j'ai malgré tout eu la chance dans tout ça d'avoir un responsable direct à l'écoute, accessible si besoin, et humain).

Mais pourtant à quel moment avons-nous fait partie d'un tout ? On nous vante par messagerie le 26 mai, notre dynamique de travail, on nous appelle lors de notre reprise à préserver des réflexes collectifs renforcés par la crise.

COLLECTIF !!! (excusez-moi, ce doit être le confinement, mais je ne dois plus comprendre sa définition!)

Quand nos missions reprendront, que nous retrouverons un semblant de normalité, il faudra toutefois gérer les inégalités qui auront été créées, retrouver cet intérêt à travailler ensemble, oublier nos animosités, faire au mieux. Cependant, ne nous imposez plus d'être surefficaces, indispensables, essentiels, car nous n'y croirons plus, certaines décisions et attitudes ont démontré et amplement levé le doute sur ce qu'il en était réellement.

Aujourd'hui, il vous faudra tenir compte, vous souvenir, que désormais nous savons : nous ne sommes pas indispensables, et essentiels à vos services, à notre administration. Un puit d'énergies renouvelables, OUI, mais pas vitales. Or si cette épreuve nous a bien fait comprendre une chose, c'est qu'il nous faut désormais, agir, vivre, rechercher et développer : l'Essentiel, le Vital, Retrouver notre pouvoir décisionnaire, et notre liberté de penser.

Je vais donc, contrainte en ce jour du 28 mai, continuer à attendre, rester en marge de la société, mais plus jamais je n'attendrai la même chose que vous nos dirigeants, plus jamais je ne comprendrai ce que vous m'exposez de la même façon, plus jamais mon regard, mes intérêts, mes envies n'iront dans la même direction que les vôtres, pendant toute cette attente je me suis perdue. VOUS m'avez perdue.

Témoignage 4 : "Journal d'une femme enceinte confinée puis télétravailleuse"

16 mars : confinement de la France entière et notamment les personnes fragiles comme les personnes âgées. Ah ? Qu'est-ce qu'il en est pour moi ? Je suis en vacances la semaine du 16 mars donc je verrai bien ça en fin de semaine ! Après tout, je ne suis pas âgée et je me sens en pleine forme... enfin plutôt en pleines formes ! Appel du service RH dès le 17 mars qui donne une impression de "branle bas de combat" : je suis enceinte, considérée comme une personne fragile selon les consignes de Bercy, je dois rester chez moi. Pas de nouvelle de hiérarchie directe qui doit avoir d'autres préoccupations sûrement.

17 mars : RDV de suivi de grossesse des 5 mois sans mon mari qui n'a pas vu son enfant depuis janvier... pas simple pour moi ; d'autant plus quand le gynécologue me demande : alors comment ça se passe le travail ? J'ai bien envie de lui répondre que je n'en sais rien mais ça ne fait pas très pro. Je pars sur un "pour l'instant, je suis confinée totalement en attente de nouvelles directives", c'est vrai que ça fait mieux mais ça ne veut rien dire !

20 mars : je passe un coup de fil au service RH pour savoir ce qu'il en est : puis-je retourner travailler lundi ? Hors de question ! Bon, je rappellerai à la fin de la semaine prochaine pour savoir si cela a évolué.

26 mars : coup de téléphone au service RH à nouveau pour avoir des nouvelles. Entre temps, la situation ne s'était franchement pas améliorée selon les dires des journalistes mais j'avais eu la joie d'être avec mon mari une semaine de plus ! Réponse des RH : impossible de retourner au travail pour moi mais je ne devais pas m'inquiéter car on me recontacterait pour me dire quand je pourrai reprendre. D'ailleurs, en parlant du service RH de la Vendée, je tiens à le remercier. Vous avez fait un travail de fourmi, en alternant temps de présence et ASA, pour assurer la continuité du lien qui nous unit tous. Pour cela, un grand merci !

27 Mars : mon mari était en congés puis en congés payés forcés. La semaine prochaine, il passe en chômage partiel. Comme sa direction ne veut pas trop de monde en présentiel pour assurer le respect des gestes barrières, ils vont devoir tourner. Sur le coup, on pense plutôt aux conséquences de la maladie si on l'attrape qu'aux conséquences financières d'un chômage partiel !

3 avril : mon mari repart travailler deux jours par semaine. Comment cela se passera-t-il ? Et bien dans le mail de sa hiérarchie, tout est bien expliqué ! De la manière de partir de chez soi en ayant pris d'abord sa température tous les matins à la manière se déshabiller/se rhabiller pour revêtir ses vêtements de travail/de ville en passant par la fourniture de masques fait maison, de gel hydroalcoolique, de gants si besoin et de produits désinfectants pour les surfaces de travail, rien n'a été laissé au hasard. Je me dis que l'entreprise a vraiment bien ficelé son truc. J'espère alors qu'à mon travail, les collègues qui alternent en présentiel, ont aussi cette chance !

Week end de Pâques : on devait recevoir notre famille pour découvrir le sexe du bébé tous en même temps... bah c'est loupé ! Merci le Covid... et puis franchement, ça commence à faire long ce confinement ! Je ne suis pas sortie depuis la semaine du 1 er avril puisque c'est mon mari qui va chercher les courses au drive... j'ai l'impression d'être en prison chez moi même si j'apprécie d'être à la maison.

16 avril : Ma cheffe de centre appelle pour avoir des nouvelles et pour me dire qu'un ordinateur pour télétravailler est en commande pour moi, notre mission SIP étant prioritaire. Après un appel à ma collègue contrôleur pour s'organiser tant bien que mal le 17 avril, ma cheffe me rappelle le 20 avril pour me dire que mon poste est disponible et qu'elle ne veut pas que je vienne le chercher. Elle me l'amènera donc le 23 avril. Je me demande un peu comment ça va se passer, comment je vais être utile à mes collègues restées en présentiel une partie de la semaine.

23 avril : Je reçois ma cheffe de service dans les règles en respectant les gestes barrières. Le matin, j'avais commencé à me mettre à jour par rapport à la campagne d'impôt sur le revenu puisque tout mon temps allait se résumer à cela en réalité... enfin je le pensais... Elle me donne mon poste de télétravail, me donne des nouvelles des collègues et m'explique comment elle voit les choses pour moi : télétravail à la demande, en fonction de l'afflux de mails, en coordination avec ma collègue contrôleur de secteur. Je me dis : d'accord ! A voir donc avec ma collègue qui m'appelle le soir-même. J'étais partagée entre le bonheur de reprendre mon activité même si c'était partiellement et le sentiment d'être lâchée dans la nature avec un télétravail dont je ne connaissais rien. Où sont les contrats de télétravail, les règles de bases à appliquer, les gardes-fous en somme ? Tout se fait avec un seul leit motiv "on fait ce qu'on peut" sans plus d'explications. Avec ma collègue, on s'organise : elle va au boulot une demi-journée par semaine et télétravaille le reste du temps et moi je m'occupe des balfus et dois adapter mon temps de télétravail en fonction de ça. Je dois aussi m'occuper de faire des contre-appels par mail pour les RDV téléphoniques puisque je ne peux pas rappeler les gens directement de chez moi... pratique ! Je télétravaille donc deux jours par semaine alors que je sais que mes collègues commencent à être monopolisées par le téléphone au bureau... Je commence à éprouver une certaine frustration. On ne parle pas des e-contacts puisqu'on a reçu du renfort de certains collègues du département qui n'avaient pas des missions considérées comme essentielles. Ils ont dû être contents d'apprendre que leur boulot n'était pas essentiel...

A compter de cette date, j'ai gardé des relations téléphoniques étroites avec ma collègue pour que nous soyons toujours en lien et que nous avançons dans la même direction. En général, on s'appellait une fois par jour. Elle avait prévu de m'apprendre à gérer GestPart pendant cette campagne, de me montrer comment on résolvait les anomalies, etc. C'était rapé et ça m'embêtait car je savais qu'elle devrait assumer cette tâche toute seule avec l'EDR affectée à notre SIP qui savait faire GestPart. Au final, je réalise que ce confinement m'aura beaucoup pris car personne ne pourra me rendre le temps que je n'ai pas eu pour apprendre à exercer au mieux mon métier. Foutue maladie !

J'ai finalement reçu un téléphone portable à la mi-mai pour pouvoir assurer les RDV téléphoniques et décharger un peu plus les collègues en présentiel. Je suis alors passé à 3 jours télétravaillés par semaine. La semaine prochaine, mardi 2 juin, je reprends un télétravail à temps plein : balfus, RDV téléphoniques et sûrement quelques e-formations. Sauf qu'entre-temps, bébé a poussé et me donne de plus en plus de fil à retordre et de fatigue, il faut bien l'avouer... Je fais face à une réalité à laquelle je ne m'attendais pas : mon corps fatigue ! J'espère pouvoir continuer à télétravailler jusqu'à mon congé maternité malgré le manque de sommeil. Mais force est de constater que le confinement et ma grossesse ont été des courbes en sens inverse : quand j'étais le plus en forme, je ne pouvais rien faire et maintenant que je fatigue de plus en plus, je repasse à temps plein ! C'est comme si encore une fois, le Covid 19 me faisait un pied de nez !

Au final, je ne me plains pas car j'ai eu la chance jusqu'ici de n'avoir perdu personne de cette fichue épidémie. Le travail est une chose mais la famille, c'est ce qui importe le plus. Je pense à ces collègues et à tous ces gens en général qui n'ont pas eu cette chance et leur adresse compassion et courage.

Depuis le déconfinement, j'imagine que chacun a retrouvé sa famille, ses amis. C'est ce que j'ai fait et j'ai savouré ces instants sur fond de gestes barrières. Je me suis rendu compte qu'on était bien peu de choses et que le travail, ça ne sert qu'à manger quand bien même on aime ce que l'on fait. Profitez de ce bel été qui s'annonce ensoleillé et dégustez chaque moment. La vie est belle !

Témoignage 5 : "Journal d'un confinement télétravaillé"

17 mars, télétravailleur un jour par semaine je me retrouve télétravailleur temps plein du jour au lendemain, COVID oblige. Travaillant sur un secteur non prioritaire (le contrôle fiscal) je me retrouve à devoir revoir mes méthodes de travail. Bon, pour faciliter ma tâche tous les collègues de mon service sont en ASA. Les salauds ils m'ont abandonné ;-) ! Reste le chef et moi. Je prends donc en charge l'ensemble des affaires courantes, Balfus, etc... Pour l'instant tout va bien.

30 mars, je commence à tourner un peu en rond. Pas facile de bosser tout le temps sans documents. Et puis on peut pas écrire aux entreprises, aux contribuables. Qu'est que tu veux exercer ton métier avec les mains liées ? Pas simple. Allez, courage !

15 avril, un sentiment d'inutilité commence à se faire sentir. A quoi bon prévoir des redressements que tu ne pourras probablement jamais appliquer ?

30 avril, frustration... l'impression d'être abandonné. Pas pour le boulot, heureusement je viens en aide à un service prioritaire. Je me sens un peu plus utile. Mais le manque de contact avec les collègues se fait sentir. Tout se fait par mail.

15 mai, 2 mois de confinement maintenant. L'épuisement guette. C'est décidé. Dès que des collègues reprennent, je prends des congés. J'en ai ma claque.

30 mai, reprise du boulot. Quelques échanges avec les collègues qui ont repris depuis quelques jours maintenant. Je prends conscience que beaucoup ont souffert. Chacun dans son coin, chacun à sa façon.

Pour finir je fais un constat : un contact au téléphone par semaine avec le chef c'est bien. Mais c'est peu... Pas d'amertume, la période est compliquée pour tous. Mais, juste un merci de la hiérarchie, même par mail, c'est rien et pourtant croyez-moi ça fait plaisir !

Témoignage 6 : "Journal d'un confinement total »

Çà, c'est l'autre versant : vous voyez, le collègue du télétravailleur. Celui à qui on a bien fait comprendre que sa mission de contrôle fiscal n'était pas prioritaire : quel tact ! Alors résultat : Autorisation spéciale d'absence (ASA) avec interdiction de pointer le bout de son nez au bureau. Ça c'est la deuxième lame, tu n'as rien demandé mais tu restes chez toi après qu'on a recensé tes capacités à pouvoir prêter mains fortes à d'autres missions, « les prioritaires ».

Alors, tu espères, tu attends un coup de fil pour peut-être aller remplacer un collègue. Vont-ils organiser des rotations pour rompre l'isolement ? Non, rien, tu attends, tu désespères et tu restes chez toi... seul.

Alors certains d'entre vous se diront : « ils vont quand même pas se plaindre, ils sont payés à rien faire tout en restant à domicile » ? À ce petit détail près, qu'une cessation d'activité de type « retraite » est en général choisie et on a parfois le temps de s'y préparer. D'ailleurs, la question de la préparation se pose tellement qu'à la DGFIP, ils ont même décidé d'organiser des actions de formation-sensibilisation pour que cela se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Mais l'ASA, c'est bien plus brutal à vivre, on te fait comprendre directement qu'on peut bien se passer de toi pendant ... 2 mois... Ah quand même, ça fait long. Et quand approche la date du 11 mai, tes amis (ceux qui bossent dans le privé qui eux, ont parfois repris depuis le 20 avril) te demandent, alors tu reprends le lundi 11 ? Réponse gênée, non c'est reporté au 18...

Et pourtant, tu bosses dans un bureau individuel où les risques sont limités. Quand ils te demandent à nouveau, une semaine après : « alors, cette reprise ? » Réponse à nouveau gênée : je reprends progressivement, un jour par semaine pour commencer puis probablement deux après ». Pas facile à assumer quand tu fais déjà un travail qui n'a pas bonne presse !

Alors pour tordre le cou à quelques propos insupportables, deux mois et demi de confinement, ce n'est pas des vacances !

À ceux qui pensent qu'être confiné à domicile avec l'interdiction de voir ta famille, tes amis, tes voisins et d'être coupé des liens sociaux directs y compris professionnels, c'est les vacances, c'est profondément malhonnête, provocateur et c'est une vue bien étriquée de la réalité !

Cessons donc de regarder la situation d'untel, de critiquer les avantages de tel autre, arrêtons de regarder nos nombrils et faisons preuve d'humilité. Qui sommes nous pour juger d'une situation qu'on n'a pas vécue ?

Témoignage 7 : "Témoignage d'une collègue devenue maman, animatrice, prof de collègue et cuisinière à temps plein -":

Je me souviendrai longtemps de ce jour, le vendredi 13 mars 2020 où je reçois sur mon portable plusieurs messages des écoles de mes enfants : en résumé, venez récupérer vos enfants, l'école est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Quel choc ! Comment ça ? Je ne pourrai pas aller travailler lundi matin, mes enfants ne sortiront pas pour aller à l'école ? c'est possible ça ?? Le cerveau bug.

La vie doit s'organiser différemment : rester chez soi, sortir uniquement avec une attestation

Les 15 premiers jours, on se rassure ; ça va, ce n'est pas si pénible. On penserait presque qu'une pause dans cette vie à 100 à l'heure est la bienvenue. Il paraît que le personnel navigant sur les sous-marins sont euphoriques les 2 premières semaines ; en effet, les habitudes changent et ça fait du bien. C'est après, que le confinement devient plus compliqué à gérer.

Alors, le planning s'organise autour des devoirs des enfants. Là, on réalise que, n'est pas enseignant qui veut. On y passe un temps fou, il faut rester patient. Le confinement n'est pas évident non plus pour les enfants privés du jour au lendemain de leur univers et de leur vie sociale. Il faut également tenir sur la durée : rester motivé pour faire les devoirs. C'est comme pour tout, la nouveauté excite mais la réalité te rattrape.

On se dit que le temps est beau et chaud, quelle chance !

On se dit aussi qu'on habite à la campagne, qu'on a une maison avec un jardin. Là encore, on est chanceux. Le confinement ne se réduit pas à être ramassé les uns sur les autres dans 20 m².

Et puis, parfois, l'isolement et l'enfermement est plus difficile à relativiser. On a beau se dire tout ça, la méthode Coué ne marche pas tous les jours. On en a marre, on veut retrouver sa vie d'avant.

Chaque jour se vit au jour le jour suspendu aux règles dictées par le gouvernement.

Fonction publique : FO demande la fin de l'austérité salariale

→ **Cinq organisations de la Fonction publique dont FO demandent l'ouverture en juin d'une véritable négociation salariale et non la tenue du traditionnel ersatz, encadré par le PPCR et ses contraintes.**

→ **Le gouvernement qui n'a pas encore répondu à cette demande prévoit en revanche une réunion sur le thème de la suppression des CHSCT prévue par la loi de transformation de la Fonction publique rejetée par l'ensemble des syndicats du public. Comme d'autres, FO boycottera cette rencontre relevant d'un agenda social aussi intolérable qu'avant la crise.**

Cinq organisations syndicales de la Fonction publique dont FO ont adressé, le 20 mai dernier, un courrier au Premier ministre. Le moins que l'on puisse dire c'est que les choses sont dites clairement. Ce n'est pas un énième "rendez-vous" salarial sans contenu et aux dispositions étriquées que nous appelons de nos vœux. Ce n'est pas davantage des mesures parcellaires, opposant les personnels les uns aux autres, qu'il faut de nouveau envisager. Ces organisations veulent au plus vite une négociation salariale et demandent ainsi au gouvernement de fixer une première date (...) dans la première quinzaine de juin. Ainsi, les augmentations générales indispensables pourront s'inscrire dans les projets de lois de finances de 2021 dont nous ne doutons pas que l'élaboration a déjà commencé.

L'allusion est on ne peut plus précise : il n'est pas question que les agents du secteur public (quelque cinq millions de personnes sur les trois versants (État, territoriale, hospitalière)) soient les grands absents des préoccupations du gouvernement dans le cadre de la construction budgétaire pour l'an prochain. Cependant, pour l'instant souligne en substance Christian Grolier, le secrétaire général de l'Union interfédérale FO de la Fonction publique, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt, n'a pas répondu à cette demande d'une vraie négociation salariale. Pire, il semble faire comme si rien n'avait changé, comme si certains propos, et au plus haut niveau de l'État, n'avaient pas été tenus.

Le 15 mai, l'Union interfédérale FO rappelait ainsi quelques récentes paroles du président de la République. Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde... ou encore ...C'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État-providence, ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux Autre propos : les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai....

Dégeler sans délai la valeur du point d'indice

Sans aucune rupture avec l'ancien monde, celui d'avant la pandémie -laquelle a montré, si certains en doutaient encore, le rôle crucial des fonctionnaires dans les services qu'ils apportent aux citoyens/usagers-, le secrétaire d'État, Olivier Dussopt maintient simplement le Rendez-vous salarial du 7 juillet.

Une rencontre annuelle qui n'a rien à voir avec une vraie négociation et dont FO Fonction publique sait qu'elle ne peut déboucher sur grand-chose en matière d'augmentation salariale puisque que ce Rendez-vous est encadré, pour ne pas dire corseté, par le PPCR.

Le Protocole professionnel, carrières et rémunérations, malgré la non-signature, en 2015, par plusieurs syndicats pourtant majoritaires (dont FO) a été imposé par le gouvernement. Il exige, pour les discussions, la prise en compte d'indicateurs macro-économiques (croissance, inflation...). Dans le contexte économique actuel, on peut imaginer le scénario, alors même que, bien avant la pandémie, ces indicateurs ont toujours joué leur rôle d'outils au service d'une politique salariale d'austérité, cela au nom de la résorption rapide du déficit public.

Cela doit cesser soulignent les cinq organisations, dont FO. Après des années de politiques d'austérité fortement préjudiciables au pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique et à leurs carrières, il faut à présent dégeler sans délai la valeur du point d'indice, arrêter un plan comportant les mesures générales de nature à compenser les pertes intervenues et revaloriser les carrières des agents de la Fonction publique et en particulier les corps et cadres d'emploi à prédominance féminine.

20,6% de perte de pouvoir d'achat

Gelé depuis 2011 (hormis une hausse de 1,2% en deux temps sur 2016/2017), le point d'indice (qui sert de base de calcul au traitement/salaire de tous les agents publics) doit être augmenté demandent donc les organisations. A l'évidence, le PPCR n'a rien réglé au plan salarial résume Christian Grolier. Et c'est tellement évident souligne-t-il que depuis sa dernière hausse au 1er janvier 2010, le montant du Smic dépasse celui du bas de la grille des trois premiers grades de la catégorie C.

S'il n'y avait pas toujours en vigueur le système permettant aux agents de percevoir une indemnité différentielle (décret du 2 août 1991) en cas de salaire indiciaire sous le Smic, ils "gagneraient" donc moins que celui-ci. Plus largement, par le gel du point d'indice (auquel s'est ajoutée la hausse de la retenue pour pension suite à la réforme des retraites de 2010), l'ensemble des agents a subi une perte de pouvoir d'achat de près de 20,6% depuis 2000. FO exige au minimum un rattrapage.

Le gouvernement, pas en mal de louanges envers les fonctionnaires ces dernières semaines, semble-t-il disposé à entendre cela et concrètement à réactiver un vrai dialogue social fortement mis à mal depuis des années ? Pour Christian Grolier, nombre d'éléments amènent à en douter, hélas.

Ainsi indique-t-il, en cette période de déconfinement, le secrétaire d'État, Olivier Dussopt, nous ressort le même agenda social prévu pour 2020, avant la crise. Agenda et son contenu de thèmes qui étaient contestés par nombre de syndicats dont FO.

FO boycottera la réunion sur la suppression des CHSCT

La première réunion prévue par Olivier Dussopt, vendredi 5 juin au matin, sera ainsi sur le thème de la suppression des CHSCT ! fulmine Christian Grolier. L'Union interfédérale FO-Fonction publique a décidé, comme plusieurs autres syndicats, de ne pas assister à cette réunion et d'organiser pendant sa tenue une conférence de presse devant la DGAFP (Direction générale de l'administration et de la Fonction publique) pour faire connaître publiquement les raisons de cette absence.

Pour le secrétaire général de l'Union interfédérale FO, la raison de cette contestation est simple : le gouvernement déroule toujours son programme de casse du Statut général. Ainsi, malgré les bravos distribués, il semble vouloir maintenir la loi de transformation de la Fonction publique promulguée le 6 août dernier. Loi cependant contestée par l'ensemble des organisations du public, et pour cause. Elle conçoit le recours accru aux contractuels, la création d'un contrat de projet (sur le style du contrat de mission dans le secteur privé), la création d'un dispositif de rupture conventionnelle, la perte de prérogatives pour les CAP ou encore la fusion des instances comités techniques et CHSCT...

La loi de transformation de la Fonction publique toujours inadmissible

Dans une lettre adressée au président de la République le 12 mai, FO-Fonction Publique lui demandait d'immédiatement suspendre la Loi de Transformation de la Fonction publique et de retirer le projet d'agenda social du Secrétaire d'État à la Fonction publique..., agenda qui, sans faire de bilan de la crise ni du fonctionnement des services, recommencerait donc par un sujet essentiel et sensible : la réunion sur la suppression des CHSCT.

FO-Fonction publique, demandant la création d'un ministère de la Fonction publique de plein exercice pour l'après Covid19, soulignait le caractère inacceptable de la tenue de cette réunion sur les CHSCT d'autant que depuis le début de la cette crise sanitaire, le Secrétaire d'État n'a pas réuni une seule fois, de manière dématérialisée, les instances plénières ou spécialisées "santé et sécurité au travail" au plan interministériel et inter fonction publique.

Et l'Union interfédérale d'ajouter d'autres motifs de contestation nés pendant la crise : « les ordonnances prises sans concertation sur les congés, primes et dérogations aux garanties minimales du temps de travail ». Les revendications de FO n'ont jamais été confinées. Pas davantage aujourd'hui...



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE OU
DANS UN MOUCHOIR



SE LAVER TRES
REGULIEREMENT
LES MAINS



SALUER SANS SE SERRER
LA MAIN, EVITER LES
EMBRASSEDES



LIMITER
LES REGROUPEMENTS



RESTER A LA MAISON,
LIMITER LES
DEPLACEMENTS

Responsable de publication : François CHATEAU, secrétaire départemental FO DGFIP 25